



L'Europe
au cœur de
vos projets



PROGRAMME FEDER-FSE
**BOURGOGNE -
FRANCHE - COMTÉ ET
MASSIF DU JURA
2021-2027**



**Guide des indicateurs
Priorité II Numérisation au bénéfice des citoyens,
des entreprises et des pouvoirs publics**

À destination des porteurs

Septembre 2022



Cofinancé par
l'Union européenne

Table des matières

INTRODUCTION :	4
PRIORITE II NUMERISATION AU BENEFICE DES CITOYENS, DES ENTREPRISES ET DES POUVOIRS PUBLICS	6
OS 2 NUMERISATION AU BENEFICIE DES CITOYENS, DES ENTREPRISES ET DES POUVOIRS PUBLICS	7

Introduction :

Ce présent guide a pour objectif de préciser aux porteurs de projets les modalités de suivi des indicateurs de la priorité 2 du programme FEDER-FSE + 2021/2027 Bourgogne Franche-Comté.

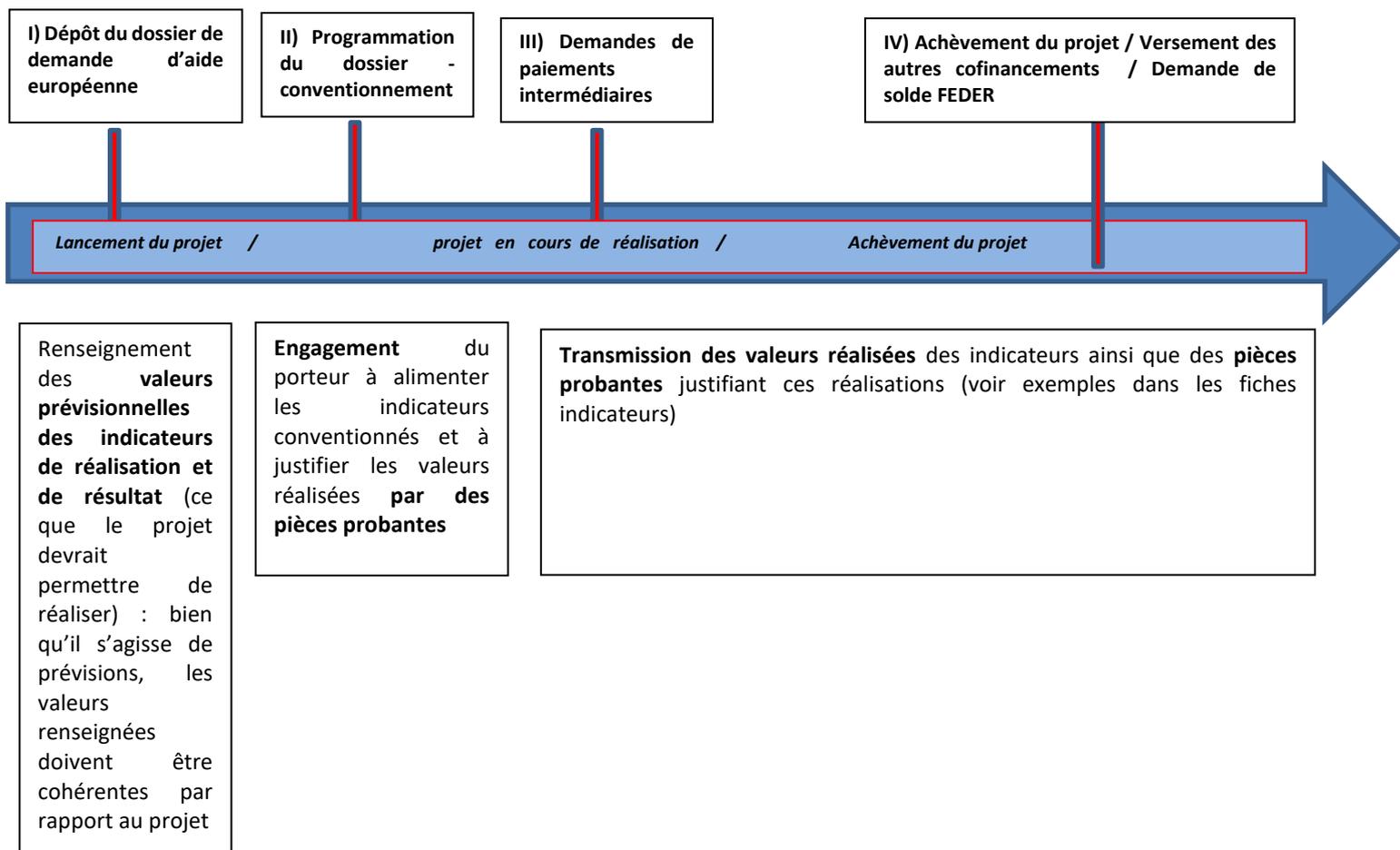
Les indicateurs composent le système de suivi et permettent de valoriser les projets soutenus au travers leurs **réalisations immédiates** et leurs **effets à moyen-long terme**. Il s'agit de mesurer la performance des programmes.

Ces indicateurs sont de 2 types :

-Indicateurs de **réalisation** : Il s'agit de valoriser les **effets immédiats** du projet ; la comptabilisation s'effectue au cours de la mise en œuvre ou dès la fin de l'opération soutenue.

-Indicateurs de **résultat** : Il s'agit de valoriser les effets du projet à **moyen terme** ; selon l'indicateur concerné, la comptabilisation s'effectue après achèvement du projet.

Les grandes étapes du suivi des indicateurs tout au long de la vie du projet :



Toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des indicateurs et à leur suivi (explications sur les délais de collecte, détails de calcul ou précisions sur la pièce probante, ...) doivent être retranscrites dans Synergie.



Pour être comptabilisées, chaque valeur réalisée doit être justifiée par une pièce probante.

Priorité II Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics



OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics



Priorité du programme	2 . Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO13 Valeur des services, produits, et procédés numériques développés pour les entreprises
Unité de mesure	Euros €
Types d'actions couverts	types d'actions : projets portés par des entreprises
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser la valeur totale (en euros) des services, produits ou processus numériques développés ou améliorés pour les entreprises.</p> <p>Le service/produit/processus numérique peut être développé par l'entreprise soutenue ou par un tiers sous contrat. Le périmètre inclut les applications nouvelles et les améliorations significatives (supérieures à de la maintenance).</p>
Points de vigilance	Projets portés par des entreprises
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors des demandes de paiement
Exemples de pièces probantes	Factures, frais de personnel, bilans détaillant les prestations fournies par entreprises, ...

Priorité du programme	2 . Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO14 Organismes publics bénéficiant d'un soutien pour le développement d'applications et d'usages numériques
Unité de mesure	Nombre d'organismes publics
Types d'actions couverts	Types d'actions : projets portés par une structure publique
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	Il s'agira de comptabiliser le nombre d'organismes publics soutenus pour le développement d'applications et d'usages numériques. L'indicateur mesure les porteurs de projet , et non les bénéficiaires finaux.
Points de vigilance	Organismes publics
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès programmation du soutien
Exemples de pièces probantes	Convention d'attribution du soutien FEDER

Priorité du programme	2 . Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 11 Utilisateurs de services, produits et processus numériques publics nouveaux et améliorés
Unité de mesure	Nombre d'utilisateurs
Types d'actions couverts	Types d'actions : projets portés par une structure publique
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Nombre de personnes utilisant des services, applications ou processus numériques publics nouveaux ou améliorés introduits ou développés par des institutions publiques
Points de vigilance	Pour être comptabilisés, les utilisateurs doivent utiliser un produit, service ou application déployé par un organisme public. Lien avec le RCO14 Si les utilisateurs individuels ne peuvent être identifiés, alors une même personne / client utilisant un service en ligne peut être comptabilisée plusieurs fois.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de la demande de solde. Dans le cas où l'actualisation de cet indicateur ne soit pas possible lors de la demande de solde, une enquête sera réalisée par l'autorité de gestion.
Exemples de pièces probantes	Copie d'écran des données utilisateurs ou déclaration du porteur, résultats de l'enquête, ...

Priorité du programme	2 . Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 12 Utilisateurs de services, produits et processus numériques nouveaux et améliorés par les entreprises
Unité de mesure	Nombre d'utilisateurs
Types d'actions couverts	Types d'actions : projets portés par des entreprises
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Nombre de personnes utilisant des services, applications ou processus numériques publics nouveaux ou améliorés introduits ou développés par des entreprises (lien avec le RCO13)
Points de vigilance	<p>Pour être comptabilisés, les utilisateurs doivent utiliser un produit, service ou application déployé par un organisme public. Lien avec le RCO13</p> <p>Si les utilisateurs individuels ne peuvent être identifiés, alors une même personne / client utilisant un service en ligne peut être comptabilisée plusieurs fois.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de la demande de solde. Dans le cas où l'actualisation de cet indicateur ne soit pas possible lors de la demande de solde, une enquête sera réalisée par l'autorité de gestion.
Exemples de pièces probantes	Copie d'écran des données utilisateurs ou déclaration du porteur, résultats d'enquête,...